

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1079

Artikel: Fonds monétaire international et Banque mondiale : la Suisse et ses droits civiques internationaux
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1021833>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse et ses droits civiques internationaux

Rester en dehors des institutions internationales tout en profitant de leurs avantages fut pendant longtemps une spécialité suisse. Il est temps que ce pays exerce ses droits civiques internationaux, même si notre voix est mêlée à celle des autres.

(ag) La vraie dénomination de la Banque mondiale, c'est la BIRD. Pourquoi un R dans cette abréviation ? Parce qu'elle est la Banque internationale pour la reconstruction et le développement. Et la reconstruction était d'abord celle de l'Europe: les institutions de Bretton Woods furent créées en 1944 déjà. Paris n'était pas encore libérée.

DP en 1989 a consacré un numéro spécial à ce sujet (n° 969), avant que Conseil fédéral et Parlement décident de l'adhésion de la Suisse. Nous avons décrit les mécanismes complexes du fonctionnement du FMI et de la Banque, mais aussi leur évolution.

Le concept de développement s'est affiné au prix d'expériences malheureuses, il est vrai. Et la reconstruction risque de retrouver un sens plein pour l'Europe de l'Est et la Russie.

Plus que jamais, avec ou sans la Suisse, les institutions de Bretton Woods sont appelées à jouer un rôle primordial. Fortes de plus de cent cinquante membres, elles sont universelles. La Suisse peut y trouver sa place, mais nos états d'âme ne préoccupent personne, pas plus que les bouderies d'un enfant qui reste dans son coin.

Faux débat

Ne soyons pas, disent certains tiers-mondistes, les co-auteurs d'une politique néfaste et oppressive, celle du FMI notamment. Faux débat ! Car si nous ne sommes pas co-décideurs, nous sommes pour le moins complices.

Par sa place financière, la Suisse participe aux opérations des deux institutions. En 1989, nous donnions les chiffres suivants: sur 75 milliards de dollars d'emprunt à court ou à long terme, 8,5 milliards l'étaient en francs suisses. C'est en raison de ce service rendu, reconnu de première importance, que les entreprises suisses peuvent être adjudicataires des travaux financés par des prêts de la Banque mondiale.

Ce qu'on nous propose en refusant l'adhésion, c'est de rester dehors pour

avoir bonne conscience, tout en collaborant activement afin d'obtenir les mêmes avantages que si nous étions dedans.

La prétendue pureté politique consiste à faire en fait à consacrer un jeu à double face, parfaitement hypocrite.

Quelle ingérence ?

Le FMI consent des avances remboursables à moyen terme (3-5 ans) à un pays dont la balance des paiements est catastrophique. Il lui fournit des devises en monnaie forte, à la condition que des mesures de redressement soient mises en action. Elles sont préalablement annoncées dans une lettre d'intention que le Fonds agrée.

Elles ne peuvent jamais être indolores; elles furent souvent brutales: dévaluation, réduction du déficit public, suppression des subventions alimentaires. Vu l'impopularité des décisions prises, il est souvent arrivé que le pays sous perfusion FMI ménage sa police, son armée, pilier du pouvoir, et taille dans les budgets de la santé ou de l'éducation. Dans ce débat, il faut souligner quelques points forts. La politique du FMI et de la Banque mondiale a incontestablement évolué. L'ingérence est plus sélective; les dépenses militaires ne peuvent plus être protégées comme un tabou par le pays quémandeur. C'est désormais un jeu ouvert. La Suisse, surtout si elle obtient un siège au Conseil d'administration, pourrait exercer son influence, conformément aux objectifs de la Loi sur la coopération.

Face à des régimes totalitaires qui s'appuient sur un clientélisme éhonté, les institutions de Bretton Woods sont un contre-pouvoir efficace. Même si l'influence américaine est de grand poids, c'est à tort que l'on parle d'impérialisme américain. D'une part les lobbies tiers-mondistes sont organisés et puissants aux Etats-Unis, d'autre part l'universalité des institutions est telle qu'on ne saurait parler d'hégémonie yankee.

Ne pas en être, tout en collaborant,

c'est jusqu'à maintenant la caractéristique de la politique extérieure suisse. Elle est aujourd'hui remise en cause au profit d'une participation où nous exercerions nos droits, modestement, comme les autres pays.

Droits civiques internationaux

Les isolationnistes et les moralistes se cramponnent au statu quo, c'est-à-dire à une situation où l'on décide seul, craignant par-dessus tout d'être entraînés dans des choix trop coûteux, compromettants, politiquement impurs. En face, ceux qui veulent exercer leurs droits civiques internationaux. C'est une dimension à la fois nouvelle et modeste, car d'autres décident à côté de nous. Mais qui renoncerait à ses droits civiques nationaux sous prétexte que son bulletin ne fait pas seul la décision, se mêlant à beaucoup d'autres ? ■

Le dossier 153. La Suisse à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international. André Gavillet, Pierre Imhof, avec la collaboration de Mario Carrera. Numéro spécial 969. Des exemplaires sont encore disponibles à la rédaction.

EN BREF

Des hôteliers suisses-alémaniques font jouer la fibre patriotique pour attirer le client: leur chaîne s'appelle Heidi's Hotels et les soldats qui présentent leur livret de service se voient bonifier la somme d'un franc par jour de service inscrit. Jusqu'à 50% de la facture peut être réglé par ce bonus. Les vétérans du service actif 1939-1945 vont être ravis, ainsi que le comité de Martigny.

Un journal thurgovien a relevé que l'association féminine pour la communauté de Weinfelden a consacré 8080 heures en faveur de la collectivité locale en 1991. En extrapolant, les trente-huit sections thurgoviennes de cette association devraient ainsi avoir offert 100 000 heures bénévoles au canton l'année passée.

Le critique littéraire allemand Marcel Reich-Raniki a déclaré dans un entretien: «Pourquoi les jeunes auteurs avaient-ils autrefois 22, 23 ou 24 ans et ont-ils maintenant 32, 33 ou 34 ans ? Tout simplement parce qu'ils doivent apprendre l'allemand après avoir quitté l'école».